Fermeture des routes des Petits Ruisseaux et des Roussoirs



La ville vous informe. Fermeture prolongée jusqu'au 31 décembre inclus.
En raison de l'état dégradé et dangereux des chaussées, possiblement lié au phénomène de retrait-gonflement des argiles et afin d'assurer la sécurité des usagers, l'interdiction de circulation sur la route des Petits Ruisseaux et la route des Roussoirs, à Gée, est prolongée jusqu'au 31 décembre inclus.

La municipalité suit attentivement l'évolution de la situation et étudie la possibilité de réaliser un diagnostic de l'état des routes.

Les restrictions de circulation sont les suivantes :
– Route des Petits Ruisseaux : route barrée, sauf pour les riverains.
– Route des Roussoirs : route barrée, sauf pour les riverains, depuis l'intersection avec la route de Fontaine-Guérin en direction de la RD 59.
– Route des Roussoirs : route barrée depuis l'intersection avec la RD 59 en direction de la route de Fontaine-Guérin.

Arrêt de bus des Roussoirs – Info Aléop
L'arrêt de bus « Villeneuve » n'est plus désservi. Un arrêt provisoire est mis en place sur la Rd59 au carrefour La Gatinière le matin (en bleu sur le plan) et à L'Aube Basseteau le retour (en rouge).
L'arrêt place République de Gée est toujours possible.

Fermeture des routes des Petits Ruisseaux et des Roussoirs



Collecte des déchets ménagers et recyclables.
Les collectes ne sont pas impactées. Le SMICTOM est autorisé à passer.
Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes Baugeois-Vallée en charge de la compétence « Déchêts » : cliquez ici ou téléchargez l'application mobile « Mes déchets ».

La municipalité vous remercie de votre compréhension et vous invite à respecter la signalisation en place et à faire preuve de prudence lors de vos déplacements.